



Si vous prévoyez d'arriver directement du
Royaume-Uni et des îles Anglo-Normandes vers le port de Hétel de
Granville.

Vous pouvez arriver directement au port de Granville en remplissant les conditions
suivantes :

- Remplir le formulaire en ligne : <https://ports-manche.com/declaration-navire-de-plaisance-arrivant-hors-espace-schengen>
- Envoyer le formulaire aux deux adresses e-mail indiquées avant votre départ :
bse-granville@douane.finances.gouv.fr et capitainerieduportdegranville@manche.fr

Le service des douanes de Granville a mis en place des plages horaires de présence en
gare maritime pour les enregistrements. Se renseigner auprès du bureau du port de
Hétel.

Cette procédure sera à appliquer également pour le départ.

If you plan to arrive directly from UK and Channel Islands to Granville marina

*You can arrive directly from UK and Channel Islands to Granville marina by satisfying the
following conditions :*

- *Fill this form on line : <https://ports-manche.com/declaration-navire-de-plaisance-arrivant-hors-espace-schengen>*
- *Send it to these two e-mail addresses before leaving :*

bse-granville@douane.finances.gouv.fr and capitainerieduportdegranville@manche.fr

*The Granville customs service has set up attendance hours at the ferry terminal for
check-ins.*

Inquire at the Hétel Granville port office.

This procedure will also apply for departure.